

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°46 du 5 novembre 2010**

PARTIE PERMANENTE  
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°3

**ARRÊTÉ N° 1360/DEF/SCA**

portant changement de dénomination du cercle mixte de l'école supérieure d'application du matériel de Bourges.

*Du 21 septembre 2010*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « réglementation »*.

**ARRÊTÉ N° 1360/DEF/SCA portant changement de dénomination du cercle mixte de l'école supérieure d'application du matériel de Bourges.**

*Du 21 septembre 2010*

NOR D E F E 1 0 5 2 3 6 2 A

---

*Référence :*

Code de la défense - partie réglementaire, III.

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 135.2

*Référence de publication :* BOC N°46 du 5 novembre 2010, texte 3.

---

Le ministre de la défense,

Vu le code de la défense, notamment son article R. 3412-6,

Arrête :

Art. 1er. Le cercle mixte de l'école supérieure d'application du matériel de Bourges prend la dénomination de « cercle mixte des écoles militaires de Bourges ».

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de division,  
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Alain FERRAND.